



Guêpier
d'Europe

« CARRIÈRE D'ESTANG »

Site prioritaire

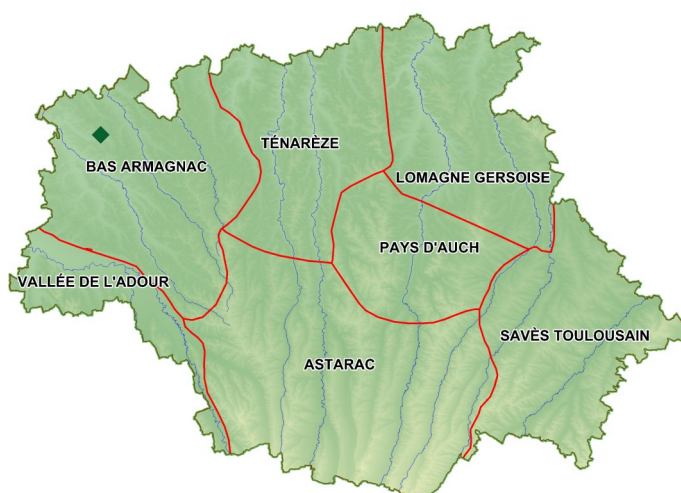
Généralités

Communes concernées : Estang

Superficie : 10,3 hectares

Milieus dominants : sol nu, autres

Statuts de protection et inventaires :
ZNIEFF II « Réseau hydrographique du Midou et milieux annexes »
SIC « Réseau hydrographique du Midou et du Ludon »



Description

La carrière d'Estang se situe dans la partie ouest du département, à proximité de la limite séparant le Gers des Landes. Elle n'est plus exploitée et sa réhabilitation a commencé.

L'intérêt majeur du site réside dans la présence d'une importante colonie de Guêpier d'Europe (quarantaine de couples en 2011), espèce d'affinité méditerranéenne relativement rare dans le département. En vue de préserver cet enjeu, le propriétaire et des associations naturalistes locales ont signé une convention pour le suivi du site préparant un futur plan de gestion.

Dans le cadre de sa réhabilitation, des mares plus ou moins temporaires devraient être créées, augmentant l'intérêt et la biodiversité du site.

Contexte socio-économique

Statut de propriété : privé (carrier)

Gestionnaires : carrier

Usages : chasse, suivi ornithologique

Aménagements présents : sentier à proximité

Intérêts écologiques et paysagers

Faune remarquable :

Guêpier d'Europe

Flore remarquable :

Non renseignée

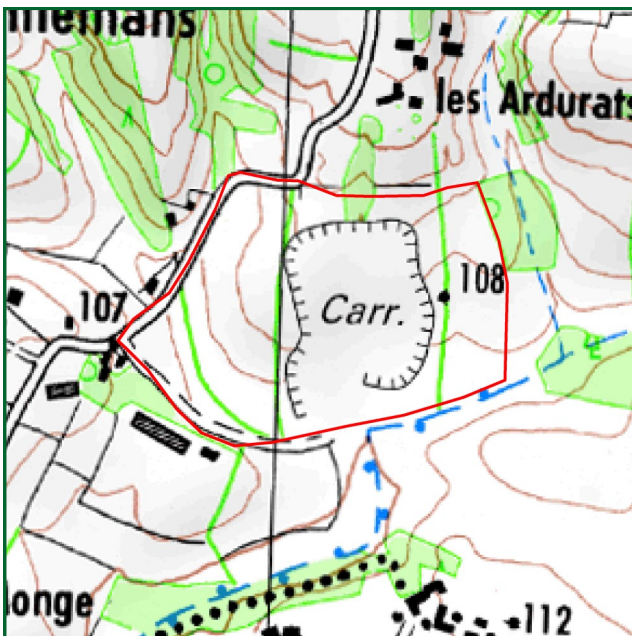
Habitats remarquables :

Non renseignés

Éléments paysagers ou culturels remarquables :

Ancienne carrière de sable en cours de réhabilitation

Loriot d'Europe



Menaces

Fermeture des milieux
Circulation motorisée (moto-cross/quad)
Fréquentation (dérangement)
Erosion des falaises
Travaux de réhabilitation

Mesures de gestion

Mesures déjà en place :

Accès interdit au public (mais non respecté)
Convention pour le suivi du site signée entre le propriétaire, le Groupe Ornithologique gersois, NEO et le CPIE. Diagnostic écologique et plan de gestion, travaux de restauration. Suivis.

Actions à envisager :

Protection du site (acquisition, maîtrise d'usage, etc.)
Fermeture du site à la circulation motorisée
Organisation et canalisation de la fréquentation, sensibilisation des usagers
Aménagement du site pour l'accueil du public et sa valorisation